

A propos de la Fédération Mondiale des Amis de Musées (FMAM)

La Fédération Mondiale des Amis des Musées (FMAM/WFFM) est une organisation internationale, non gouvernementale à but non lucratif, qui promeut la coopération entre les sociétés d'Amis de musées à travers le monde, afin d'enrichir les musées et d'encourager la sauvegarde de notre patrimoine culturel.

La FMAM tient son Assemblée générale annuelle et son Congrès triennal, dans une ville différente du monde chaque année, où ses Membres peuvent se rencontrer, échanger des idées et partager les bonnes pratiques.

La FMAM encourage et développe le mouvement des Jeunes Amis au sein de la fédération pour inclure les nouvelles générations dans ses réflexions et ses actions et pour préparer le futur des Amis de Musées.

1- Histoire

A la conférence générale du Conseil International des Musée (ICOM) tenu à Paris en 1971, des lignes directrices furent imaginées pour développer une nouvelle structure, contrepartie crédible des institutions muséales et de leurs organismes de gestion, ouverte aux expériences diverses et aux besoins des différentes cultures.

En 1975, la Fédération Mondiale des Amis de Musées a été fondée et ses statuts ont été adoptés par les délégués d'Amis de Musées de neuf pays.

En 1989, la FMAM est reconnue par l'UNESCO comme une Organisation Non Gouvernementale. Le statut initial d'observateur au Conseil Exécutif de l'ICOM a été renforcé aux cours des années.

Les membres de la FMAM représentent maintenant deux millions d'Amis de Musées.

A ce jour, les langues officielles de La FMAM sont l'anglais, le français et l'espagnol.

2- But

Le but de la FMAM est de favoriser la coopération internationale entre les associations des amis des musées afin de promouvoir la compréhension mutuelle, d'échanger des informations et de mettre en commun l'expérience acquise, dans le but d'intensifier la vie et de développer la fonction de ces associations afin de profiter aux musées et au public.

3- Fonction

La FMAM recueille et fait circuler parmi ses membres, par tous les moyens appropriés, les informations de toutes les parties du monde susceptibles d'intéresser les Amis des Musées, afin d'établir et de développer des contacts et des échanges entre les fédérations nationales et régionales d'une part et les associations des amis des musées d'autre part.

Le "Code d'Éthique des Amis et Bénévoles de Musées", adopté à l'unanimité par la FMAM lors de son IXe Congrès à Oaxaca, au Mexique, en 1996, est de fournir à tous les membres un guide qui contribue à renforcer et à consolider les relations entre les Amis et bénévoles et les professionnels des musées.

La « Charte de Vérone des Jeunes Amis de Musées » signée par les Jeunes Amis lors du XVIe Congrès en 2017 déclare la vision et la mission des représentants des Jeunes Amis pour la préservation du patrimoine culturel et artistique par une coopération internationale plus étroite.

4- Qui sont « Les Amis de Musées » ?

«Amis de Musées signifie un groupe sans but lucratif créé pour soutenir un musée ou des musées.

- Un "musée" signifie une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

Selon cette définition de l'ICOM, les musées peuvent prendre différentes formes : un jardin, un site, une réserve, un monument, une maison, un village, une bibliothèque, une archive, une collection...

- **Amis de Musées.** Les principaux musées de beaux-arts ont eu depuis longtemps des « sociétés » pour lever des fonds ; mais depuis plusieurs décades, une vague d'expansion de petits musées en zone rurale, régionale suburbaine ou urbaine a entraîné le besoin d'Amis de Musées qui amènent le musée plus près du public et le public plus près du musée.

Il y a différents types d'Amis : ils peuvent être des membres, des volontaires, des administrateurs, des conservateurs honoraires, des soutiens, des bienfaiteurs, des équipes de travail.

Les Amis de Musées peuvent s'appeler société, association, amis de..., ou toute dénomination choisie en accord avec le musée. Ils peuvent être quelques-uns ou des milliers.

Les Amis de Musées peuvent être indépendants, bien que étroitement associés avec la direction, ou peuvent constituer un service dans le musée.

5- Les membres de la FMAM

La FMAM comprend des membres actifs, des membres associés, des membres honoraires, des membres donateurs et des membres individuels.

Les membres actifs (cotisation annuelle 500\$) sont les fédérations nationales ou groupes d'associations des amis des musées, constitués selon les réglementations en vigueur dans leur pays et ayant une personnalité morale, à condition qu'il n'y ait qu'une seule fédération nationale dans chaque pays qui soit un membre actif.

Les Membres associés (cotisation annuelle 150\$) sont toutes les associations d'amis de musées dûment constituées et ayant une personnalité morale et qui ne sont pas des fédérations nationales.

Les Membres individuels (cotisation annuelle 100\$) sont toutes les personnes ayant versé la cotisation annuelle pour l'année en cours.

Les Membres donateurs (cotisation annuelle 250\$) sont tous les membres individuels ou institutionnels ayant versé la cotisation annuelle pour l'année en cours.

6- Organes de direction

Les organes de direction de la FMAM sont l'Assemblée générale, le Conseil, le Comité exécutif.

L'Assemblée générale adopte les nouvelles politiques, élit les membres du Conseil, approuve le budget et les comptes.

Elle se compose des représentants de la Fédération, des membres actifs et associés et des membres individuels.

Le Conseil gère les affaires de la Fédération sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Il se compose des membres du Comité exécutif, des délégués de tous les membres actifs, des représentants des Jeunes Amis, et de quatre délégués désignés par les Membres associés.

Le Comité exécutif, élu par le Conseil, se voit déléguer la gestion quotidienne de la Fédération.

Il se compose d'un **Président**, d'un **Secrétaire général**, d'un **Trésorier**, et d'un **Vice-Président pour chaque région** établie par l'Assemblée générale, **Afrique-Asie-Pacifique, Europe, Amérique du Nord et Amérique du Sud**.